



L'acheminement du courrier

Par **thierry**, le **16/06/2008** à **11:21**

Bonjourndepuis quelques mois le service de la poste de Chauny (02) pose un sérieux problème dans l'acheminement du courrier. Je vis dans une commune environnante de Chauny et j'entends certaines de personnes se plaignent que le courrier est très mal distribué, les lettres ne sont pas remisent à son destinataire mais chez le voisin ou jamais, comme parfois se sont des courriers des villages voisins qui se trouvent dans nos boîtes à lettres. Je trouve ce non respect des adresses très perturbateur...rnJe me pose la question comment doit-on agir vis à vis de ce désordre?

Par **ly31**, le **16/06/2008** à **11:37**

Bonjour,rnrnJe vous conseille d'envoyer un courrier R + A.R. à Monsieur le Receveur de la Poste du département de l'Aisne et lui faire part de tous vos griefsrnrnEt si toutefois vous pouvez faire signer votre courrier par quelques voisins, cela apportera un plus à votre courrierrnrnJe vous souhaite bon couragerrnly31

Par **frog**, le **16/06/2008** à **13:20**

Si ça n'arrive qu'en période estivale, c'est probablement à mettre sur le compte des vacataires de la poste qui n'y bossent que l'été et qui ne prennent pas toujours leur mission au sérieux. Peut être qu'un coup de pied dans la fourmillère fera changer les choses dans votre coin. :-)

Par **Patricia**, le **16/06/2008** à **21:38**

Plusieurs personnes étant concernées, il faut donc faire signer une pétition en exposant clairement la non satisfaction de la distribution de votre courrier.
Envoyer en recommandé au receveur de la poste dont vous dépendez.